

**Architectures des universités parisiennes et franciliennes, 1945-2000. Journée d'études organisée par les Universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le service des Archives de la Chancellerie des Universités de Paris, Saint-Denis, 19 octobre 2012**

**Christian Hottin**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10208>

DOI : [10.4000/insitu.10208](https://doi.org/10.4000/insitu.10208)

ISSN : 1630-7305

**Éditeur**

Ministère de la Culture

**Référence électronique**

Christian Hottin, « Architectures des universités parisiennes et franciliennes, 1945-2000. Journée d'études organisée par les Universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le service des Archives de la Chancellerie des Universités de Paris, Saint-Denis, 19 octobre 2012 », *In Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 20 février 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/10208> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.10208>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Architectures des universités parisiennes et franciliennes, 1945-2000. Journée d'études organisée par les Universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le service des Archives de la Chancellerie des Universités de Paris, Saint-Denis, 19 octobre 2012

Christian Hottin

---

- 1 La rencontre organisée à Saint-Denis, sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, s'inscrivait dans une série de journées préparatoires à la tenue d'un colloque international qui, en 2014, marquera le quarantième anniversaire des universités parisiennes. Elle venait après deux manifestations consacrées l'une aux archives des universités et l'autre aux archives orales de ces mêmes institutions. Le cadre choisi n'était pas anodin : si le campus de Saint-Denis renvoie à l'histoire parfois chaotique de l'Université de Vincennes et à une localisation longtemps vécue comme difficile, voire pénalisante, ce lieu est aussi celui d'une réussite architecturale majeure, la bibliothèque imaginée par Pierre Riboulet, qui ne contribua pas peu à modifier la perception d'un espace auparavant volontiers stigmatisé. Une visite prévue en fin de journée a permis aux participants de découvrir cet équipement remarquable.
- 2 Après un cadrage géographique (Myriam Baron) et historique (Gérard Monnier) du sujet, les communications faisaient la part belle aux études de cas, groupées en deux

ensembles : Paris d'une part, l'Île-de-France de l'autre. Pour nombre d'entre elles, elles étaient issues d'un appel à communication lancé en vue de cette rencontre. En effet, depuis le commencement de ce cycle de journées, l'ambition affichée par les organisateurs est clairement scientifique, marquée par le désir de renouveler les approches, sans céder à la tentation commémorative qui pourrait prévaloir dans le contexte actuel, celui d'un anniversaire à célébrer.

- 3 En l'occurrence, il n'est pas tant besoin de renouveler les approches que de défricher un sujet encore mal connu, et de faire une histoire qui peine à s'écrire. Il n'y a pas en France de synthèse ample sur l'architecture universitaire de cette période, tout au plus quelques monographies. Rien de comparable, comme l'a souligné Éléonore Marantz en introduction, avec les abondants travaux consacrés à l'école primaire. Il n'existe pas non plus dans notre pays de tradition historique solide sur cette question, contrairement à la situation observée en Allemagne, aux États-Unis ou au Royaume-Uni.
- 4 Difficile à écrire, cette histoire l'est aussi en raison de son objet particulier et du rapport entre cet objet et la communauté universitaire : parler de l'architecture des établissements d'enseignement supérieur, pour un universitaire, revient souvent à parler de soi, de son vécu, de son rapport à des lieux trop quotidiennement fréquentés pour qu'ils s'imposent comme des thèmes de recherches dégagés de l'expérience subjective. De fait, de « centralité malmenée » en « polycentrisme inachevé », pour reprendre les expressions de Myriam Baron, les qualificatifs utilisés pour qualifier les campus sont parfois marqués par une dépréciation excessive du cadre de vie... Ailleurs, comme aux « grands moulins » de Tolbiac, l'Université peine à affirmer son identité dans un cadre marqué par la prégnance des vestiges industriels patrimonialisés. Enfin, regards des architectes, des universitaires et des usagers se superposent, tantôt se recoupant, tantôt se contredisant : tel cite Bernard Huet, qui voit dans les campus à la française des logements sociaux dotés en sus de quelques équipements spécifiques. Opinion aussitôt contredite par Jean-Paul Midant, qui met au contraire l'accent sur la qualité formelle des plans masse de ces campus, imprégnés de références à une tradition classique chère aux architectes des bâtiments civils et palais nationaux... Mais on pourrait lui opposer sans peine le jugement lapidaire d'un universitaire travaillant à Jussieu au tournant des années soixante et qui ne voyait dans son cadre quotidien rien d'autre que le « Sarcelles de l'éducation nationale... en mieux tout de même ». On retrouve, exprimée avec les mots de tous les jours, la pensée de Bernard Huet !
- 5 Les acquis de la journée peuvent être résumés en trois points.
- 6 En premier lieu, la France vit en ces années d'après-guerre à l'heure américaine : le campus, forme d'architecture et d'urbanisme vécue et pratiquée par des universitaires et des dirigeants passés outre-Atlantique durant le conflit, cesse d'être pour les Français une référence un peu abstraite que l'on oppose au modèle national ou aux conceptions germaniques, encore très en vogue avant 1940. Cette influence ne vaut pas seulement pour l'économie générale des formes : elle est également présente dans les choix techniques concernant différentes parties des programmes (par exemple l'articulation entre recherche et bibliothèque au sein de la maison des sciences de l'Homme) (**fig. n°1**). Dominant dès les années 1950, le choix du campus implique toutefois un certain éloignement des centres urbains : en la matière, l'évolution est sensible entre les premiers grands chantiers (Caen ou Dijon), qui se situent dans la continuité du tissu urbain, et les projets des années 1960, analysés par Jean-Paul

Midant, qui associent profondément urbanisme et architecture, constituent de véritables villes universitaires, mais sont implantés souvent en lointaine périphérie et restent difficiles, voire très difficiles d'accès. La Faculté des sciences de Paris centre, sur le site de Jussieu, constitue une exception notable : par son implantation centrale mais aussi par son plan-masse compact, elle n'est pas un campus. L'ambition politique qui porte le projet se situe dans le prolongement de la Sorbonne de Nénot. Avec les années 1970, les universités retrouvent les centres urbains et les architectes choisissent des formes plus ramassées. Le centre universitaire de Tolbiac est à ce titre une réalisation emblématique : sur une étroite parcelle triangulaire Andrault et Parat imaginent trois séries de modules de hauteurs différentes, portés par un noyau central réservé aux circulations, une solution très proche de celle adoptée par les mêmes architectes pour des immeubles de bureaux à Orléans ou Auxerre. Les amphithéâtres sont implantés en rez-de-chaussée. Les tours de Tolbiac s'insèrent dans un environnement d'immeubles de grande hauteur, tout comme les constructions de la phase 2 de Villetaneuse, conçues pour être en harmonie avec les logements avoisinants.

Figure 1



La Maison des sciences de l'Homme, par Marcel Lods et Paul Depondt.  
Phot. Doërr, Jean-Christophe, 1998. © Doërr, Jean-Christophe.

- 7 Encore que cette évolution se produise de manière parfois chaotique, avec de multiples tensions entre architectes et usagers, ces années sont aussi celles d'une transformation décisive des représentations associées à l'Université et à sa place dans la société : l'architecture s'en fait l'écho avec acuité. À Caen, si les toits sont en terrasse, la composition générale demeure des plus classiques : c'est encore un palais académique qui se construit dans la capitale normande renaissant de ses ruines. Pour Jussieu, qui doit devenir la plus grande faculté des sciences au monde, Albert – dont l'œuvre était

présentée par Sébastien Cherruet – opte pour la répétition à l’infini d’un module unique qui allie démesure et rationalité : la France modernisée veut montrer sa capacité à rivaliser avec le modèle américain. La tour qui domine la faculté – ce « beffroi de l’Université française » dira plus tard René Coulon – est le siège de l’administration, la tour de contrôle de l’ensemble de l’institution... très loin de cette vision centralisatrice, les modules de Tolbiac, suspendus entre ciel et terre, sont autant de petites structures, pensées comme relativement autonomes les unes des autres, à l’image d’un enseignement supérieur qui rejette les modes de gestion technocratiques et hiérarchisés pour redécouvrir les usages de la collégialité et les vertus du dialogue<sup>1</sup>. C’est aussi la place de l’université dans la société que l’on souhaite alors repenser : refuser les ghettos académiques, se fondre dans la ville... On s’y essaie à Villetaneuse, non sans difficultés, hélas, comme l’a montré Loïc Vadelorge dans sa communication.

- 8 Enfin, les différentes interventions ont mis en évidence l’importance des structures politiques et administratives dans l’élaboration de cette architecture. Peut-être cette vision est-elle quelque peu influencée par les sources archivistiques présentées (voir la communication de Stéphanie Méchine) ou exploitées : peu voire pas de papiers d’universitaires, mais surtout des fonds publics ou des fonds d’architectes ayant œuvré dans le cadre de la commande publique. Comme en contrepoint de cette tradition française, il était du plus haut intérêt de présenter des exemples de réalisations associées à la commande privée et au mécénat : ce furent les communications d’Audrey Jeanroy, avec l’œuvre de Claude Parent à la Cité universitaire internationale (Maison de l’Iran, 1959-1969) (**fig. n°2**) et de Justine Demuth avec Brigitte Mazon, pour la Maison des sciences de l’Homme (Lods et Depondt, 1955-1970). Ce dernier édifice peut être regardé comme une véritable « faculté alternative », il est en effet pensé jusque dans ses moindres détails pour le confort des chercheurs, dédié aux séminaires et aux réunions en petit comité plutôt qu’aux cours magistraux des amphithéâtres surpeuplés, il se voit surtout doté de toutes les innovations techniques. En outre, il est implanté aux marges élégantes du quartier latin, sur un site doté d’une forte valeur mémorielle (la prison du Cherche-midi fut le séjour du capitaine Dreyfus), plutôt qu’au milieu des champs et loin du cœur des villes...

Figure 2



La Maison de l'Iran à la Cité Internationale Universitaire, par Claude Parent et André Bloc.  
 Phot. Doërr, Jean-Christophe. © Doërr, Jean-Christophe.

- 9 Reste la question de l'attribution d'une valeur patrimoniale à ces architectures. Disons le d'emblée : cette opération ne va pas de soi. Longtemps mal aimée par les critiques et les habitants (Gérard Monnier a rappelé les appels à la destruction de Jussieu), elle n'a pas toujours été perçue de manière positive par ses usagers... Le contexte général est toutefois plus favorable aujourd'hui à la recherche scientifique, comme le soulignait en introduction Éléonore Marantz, et mémoires, études ou colloques favorisent une appréciation plus valorisante de ces édifices. Rappelons toutefois que ces recherches vont souvent de pair avec l'existence de menaces bien réelles sur le devenir des bâtiments : le colloque consacré à l'œuvre de Candilis au Mirail s'est tenu en plein débat sur la transformation radicale du site, l'étude de Jean-Paul Midant sur les campus est liée à une réflexion en cours sur plusieurs projets de transformation des sites ; à Jussieu comme à la MSH, les questions de la valeur architecturale et de réhabilitation entrent en relation, de manière plus ou moins conflictuelle, avec des sujets de santé publique et des problèmes de stratégie immobilière des institutions... On ne peut que se réjouir de la prise en compte de ces architectures par les services du patrimoine dans le cadre de l'attribution du label « patrimoine XX<sup>e</sup> », mais on sait que les effets de ce dernier en termes de protection effective restent limités. S'agissant de l'architecture universitaire parisienne, les édifices protégés les plus récents remontent à l'Entre-deux-guerres... Ne faudrait-il pas envisager une ambitieuse campagne de protection pour ce qui est désormais la seconde moitié... du siècle dernier ?

---

## NOTES

1. - Les usages politiques d'un lieu diffèrent parfois grandement des intentions initiales des créateurs, on le sait : avec sa superficie restreinte et son entrée unique, qui rendent les blocages aisés et les piquets de grève efficace, Tolbiac se révélera fort bien adaptée à la contestation étudiante.

---

## AUTEUR

**CHRISTIAN HOTTIN**

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication [christian.hottin@culture.gouv.fr](mailto:christian.hottin@culture.gouv.fr)